



Déclaration de Force Ouvrière au CTSD des Côtes-d'Armor du 10 avril 2020

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Pour le SNUDI-FO, pour la FNEC-FP-FO, il est indispensable de mettre un terme aux mesures d'économie sur le dos de la Fonction Publique. Les agents de l'État assurent, seuls, actuellement, malgré la situation déplorable dans laquelle les gouvernements successifs les ont mis, le bon fonctionnement des services publics pour tous les citoyens.

Le SNUDI-FO a été à l'initiative de la demande de report du CTSD du 1er avril dernier ainsi que de la demande qu'aucune fermeture de classe ou de poste ne soit prononcée et que toutes les classes nécessaires demandées par les collègues soient ouvertes. Le SNUDI-FO prend acte de la suspension de la plupart des fermetures de la nouvelle proposition de carte scolaire mais ne peut se satisfaire pour autant de cette dernière. Nous refusons que quatre écoles publiques, Dinan La Garaye, Guingamp Leyzour, Lannion Kroas Hent et Saint-Brieuc Grand-Clos, soient traitées différemment des autres. Ces écoles de quartiers loin d'être privilégiés doivent conserver leurs classes comme les autres écoles du département. La pétition intersyndicale réclamant l'annulation de ces fermetures que nous continuons à faire signer a, d'ores et déjà, recueillis 490 signatures. Nous demandons, également, l'ouverture de toutes les classes nécessaires sur la base des demandes faites par les équipes, comme, par exemple, à Beauvallon Saint-Brieuc ou Ploumagoar Croix-Prigent.

La dotation exceptionnelle allouée pour cette carte scolaire va à l'encontre de la logique d'austérité et de casse mortifère des services publics de ce gouvernement. Les centaines de milliards accordés aux banques devraient plutôt servir à produire des masques, développer des tests, former et embaucher des soignants, rouvrir les lits et les hôpitaux fermés, rouvrir les écoles, recruter des enseignants, maintenir le cadre national des programmes et diplômes.

L'autre point de ce CTSD est la présentation de vos modifications de la circulaire mouvement de l'année dernière. La loi de la Transformation de la Fonction Publique, dont nous exigeons l'abrogation, laisse tout pouvoir à l'administration quant aux promotions et aux mutations des collègues. C'est le fait du prince. Les représentants du personnel n'auront aucun moyen de contrôler les opérations du mouvement et n'auront que le droit d'accompagner le recours d'un collègue mais sans avoir de regard sur le déroulement des opérations. Nous n'acceptons pas ce glissement vers un état autoritaire, qui prendrait toutes ses décisions sans se préoccuper de ce qu'en pensent ses personnels : le paritarisme doit être rétabli ! Les mesures prises sont des reculs de civilisation !

Nous ne pouvons terminer cette déclaration liminaire sans évoquer le cynisme et l'hypocrisie du gouvernement et de notre administration. Les enseignants sont en colère après les propos de la porte-parole du gouvernement qui considère qu'ils ne travaillent pas. La communication gouvernementale et rectorale sur l'expertise nécessaire au port du masque pourrait être risible si notre vie n'était pas en jeu ! Mais il est plus que cynique, voire même

criminel, d'envoyer des travailleurs, qu'ils soient fonctionnaires ou non, au front de la contamination sans aucune protection. Les masques, de même que les gants, le gel hydro alcoolique ou autres moyens de protection, ne servaient à rien quand l'administration ne pouvait en fournir mais deviennent essentiels une fois que le tollé et la mobilisation l'a contrainte à en procurer aux personnels les plus exposés. La communication cacophonique envers les collègues ne fait qu'accentuer le climat stressant actuel. Ici, certains ont des IEN respectueux qui essaient, tant bien que mal, d'adapter leurs demandes à la situation. Là, d'autres ont des IEN menaçants ou irréalistes. Il est temps de mettre un cadre à cette situation et de respecter les droits des collègues.

Les enseignants de ce pays sont en train de faire tourner l'éducation nationale sur le dos de leurs moyens personnels au détriment de leur vie familiale et même, comme évoqué ci-dessus, en prenant des risques sanitaires. Alors oui, en ce moment, dans les paroles, notre ministre vante l'engagement et le professionnalisme des enseignants. Mais dans les actes, il s'attaque comme ses prédécesseurs au statut des enseignants, aux conditions de travail des enseignants, à la retraite des enseignants, au service public d'éducation... M. Blanquer envoie les enseignants au contact du coronavirus sans protection, il impose le télétravail déréglementé, il détruit le cadre national des diplômes, il finance l'école maternelle privée, il casse le réseau d'écoles publiques, il continue à submerger de tâches les directeurs pour arriver au statut de directeur d'école supérieur hiérarchique, il ne rend qu'une partie des postes nécessaires, il tente de remettre en cause les vacances, etc.

Les enseignants ne sont pas dupes. Ils agissent et agiront pour le maintien du service public d'éducation, pour la sauvegarde de leur statut.

En particulier, nous assistons actuellement à une véritable rupture d'égalité car il n'est pas vrai que l'école à distance permette de faire classe à une grande partie des élèves. La situation de la jeune génération sacrifiée par le ministre et le gouvernement appelle un plan d'urgence de rattrapage, donc des moyens, des embauches, des classes, des heures de soutien.